



Intimidation et violence

Bilan du plan de lutte 2014

Document déposé au Conseil d'établissement le 1^{er} décembre 2014

École internationale de Montréal, secondaire	
Parmi ce qui a été accompli, de quoi êtes-vous le plus fiers ? Quelle (s) réussite (s) devrait-on célébrer? Diffuser?	Suite à l'analyse du questionnaire socio-éducatif (QES), nous avons la confirmation que le climat relationnel et de sécurité de notre école est une zone de force. Les relations entre tout le personnel et les élèves sont perçues comme positives. De plus, les répondants partagent la perception que la cyberintimidation est peu présente. Finalement, en ce qui concerne les vols et le vandalisme, nos résultats représentent une force pour le milieu.
Comment votre plan de lutte a-t-il contribué à faire de votre école un milieu sain et sécuritaire? À cette étape, êtes-vous déjà en mesure de rendre compte de premiers résultats observables ? Voyez-vous déjà des impacts suite à vos efforts? Lesquels?	Le plan de lutte a contribué à préciser les différentes étapes reliées aux signalements et aux processus qui encadrent la lutte à l'intimidation et aux harcèlements. De plus, ce plan nous a permis de mettre en place des outils pour compiler les signalements. Depuis la mise en place du plan de lutte, aucun signalement n'a été retenu en ce qui concerne des actes de violence, d'intimidation ou de harcèlement. L'analyse du QES nous a cependant démontré une zone de vulnérabilité à l'égard des insultes et des menaces entre les pairs. En effet, 60 % des jeunes perçoivent que les insultes se produisent fréquemment. De plus, 29% des jeunes rapportent avoir insulté un pair, 3 fois ou plus, durant l'année 2013-2014.
Est-ce que votre plan de lutte vous a permis de sensibiliser et de rendre votre communauté éducative plus efficace en matière de prévention et de traitement de la violence (résolution des problèmes d'intimidation et de violence plus efficaces, récidives moins fréquentes, climat amélioré, etc.)?	D'ores et déjà, une sensibilisation de tous les intervenants a été faite en début d'année afin de bien cerner les actions à poser lors des surveillances actives. Cette vigilance accrue permettra de prévenir les comportements susceptibles de provoquer un climat relationnel néfaste. Lors de la tournée de classe de la direction en septembre, le thème des règles de civilité a été abordé et un rappel a été fait aux élèves en lien avec l'importance de dénoncer les insultes et menaces. Un milieu de vie sain et sécuritaire fait appel à la responsabilité partagée de tous les individus. Le plan de surveillance devra faire l'objet de toute notre attention en utilisant les moyens suivants : <ul style="list-style-type: none">☞ une surveillance active de tous les lieux de notre école incluant les salles de bain, les couloirs et les casiers;☞ des interventions efficaces et cohérentes à l'égard des jeunes;☞ une formation pour tout le personnel au sujet du plan de surveillance stratégique (ARAS).
Quelle est votre cible chiffrée pour l'année 2015? Quels sont les moyens retenus pour atteindre cet objectif de résultat?	Notre cible chiffrée pour l'année 2015 sera de diminuer de 10% le nombre d'élève rapportant avoir insulté un pair, 3 fois ou plus, depuis le début de l'année. En mai 2015, nous utiliserons un questionnaire et cernerons les menaces et insultes perçues et faites à l'égard d'un pair. Ces questions seront inspirées du QES afin de comparer les résultats de 2013-2014 à ceux de 2014-2015.

« Le conseil d'établissement procède **annuellement** à l'**évaluation des résultats** de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un **document faisant état de cette évaluation** est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. » (art. 83.1 LIP)

Dès sa présentation au conseil d'établissement, veuillez diffuser ce document.